MAIGNELAY
MONTIGNY

République Française
Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Canton d'Estrées Saint Denis
Commune de Maignelay-Montigny

Arrêté du Maire n°2026-118
Autorisation d'organisation d'une vente au déballage dit « vide maison » accordée à Mme POISSANT Andrée au 31 résidence des Platanes les 14 et 15 novembre 2026

Le Maire,
- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2212-1 et suivants,
- Vu le code du commerce notamment les articles L310-2 et L442-8,
- Vu le décret n°2009-16 du 7 janvier 2009 relatif au déballage et pris en application de l'article L310-2 du Code du Commerce,
- Vu l'arrêté ministériel du 9 janvier 2009 relatif à la déclaration préalables des ventes au déballage,
- Vu la demande formulée par Mme POISSANT Andrée afin d'organiser une vente au déballage dit « vide Grenier » les 14 et 15 novembre 2026 au 31 résidence des Platanes.

Considérant :
Qu'il appartient au Maire d'accorder une autorisation de vente au déballage à l'occasion d'un vide maison.

Arrête :
Article 1 : Mme POISSANT Andrée sera autorisée à organiser une vente au déballage à l'occasion d'un vide grenier les 14 et 15 novembre 2026 de 10h à 16h au 31 résidence des Platanes 60420 Maignelay-Montigny.

Article 2 : Mme POISSANT Andrée s'engage à ce que les marchandises proposées à la vente soient des objets personnels et usagés uniquement.

Article 3 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée à l'attention :
- Du Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Maignelay-Montigny ;
- De la Police Municipale de Maignelay-Montigny ;
- Mme POISSANT Andrée

Et affiché et publié dans la commune.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier - 80011 AMIENS CEDEX 1 dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle il est devenu exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application telerecours citoyen accessible par le biais du www.telerecours.fr

Fait à Maignelay-Montigny, le 05 Novembre 2026
Le Maire de Maignelay-Montigny
Patrick VAUCHELLE

MAIRIE de MAIGNELAY-MONTIGNY (Oise)

Mise en ligne le : 06/11/2026 10:51 (Europe/Paris)
Collectivité : Maignelay-Montigny
https://www.intramuros.org/maignelay-montigny/documents_administratifs/86330